

Direction des Examens et des Concours
(DEXCO)

BP V 151
TEL : 20 32 90 95



COMMUNIQUE CONCOURS D'ENTRÉE A L'EAMAU - SESSION 2021

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

La Direction des Examens et des Concours (DEXCO) organise, au titre de l'année **2021**, les concours d'entrée à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé (TOGO) dans les filières de formation suivantes :

- Architecture (LMD) ;
- Urbanisme (LMD) ;
- Gestion Urbaine (LMD).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, les bacheliers (toutes séries) des sessions 2018, 2019, 2020 ou les titulaires d'un diplôme équivalent ou les élèves des classes de terminale, sous réserve de réussite au baccalauréat session **2021**.

L'âge limite de candidature est de **23** ans au plus au **31** décembre **2020** (être né(e) après le **31** décembre **1997**) pour les trois (03) filières de formation.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes):

- Un extrait d'acte de naissance récent ;
- Une photocopie du certificat de nationalité ou celle de la carte nationale d'identité ;
- Trois (3) photos d'identité du même tirage ;
- Un certificat médical établi par une structure sanitaire publique attestant de la bonne santé et de l'aptitude du candidat à une vie collective conforme aux règles universitaires ;
- Une photocopie légalisée du diplôme requis ou de l'attestation de fréquentation pour les candidats des classes de Terminale ;
- Un imprimé à retirer et à remplir lors de l'inscription
- Une quittance de droits d'inscription d'un montant de vingt milles Francs CFA (**20. 000 FCFA**)

Les inscriptions sont reçues à la Direction des Examens et des Concours (DEXCO) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (sise au Plateau à l'immeuble DAOUD, non loin des Cours Castaing, Rez-de - Chaussée, porte 2 et 4), du Mardi 23 Mars au Vendredi 16 Avril 2021.

Par ailleurs, les candidats sont informés que :

- Les épreuves des concours se dérouleront à Abidjan les **Mardi 11 et Mercredi 12 Mai 2021**. Le centre de la composition sera précisé ultérieurement.
- A l'issue des résultats définitifs, des bourses d'études pourraient être attribuées par le Gouvernement ivoirien conformément aux dispositions en vigueur.
- L'École accueille aussi des élèves de statut privé, pouvant s'acquitter des frais annuels de scolarité, et ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à douze sur vingt (12/20) au concours.
- **Les résultats seront proclamés le 15 juillet 2021.**

Le Ministre

Prof. Adama DIAWARA